



CONCERTATION DE LA POPULATION - Commune de Cabrières d'Avignon - Révision allégée n°1 du PLU

Dans le cadre de la procédure de révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU), la commune organise une exposition publique qui se tiendra en mairie, **du 4 au 25 janvier 2021 inclus**, aux jours et heures ouvrables de la mairie.

Cette exposition publique a pour objectif de présenter à la population les éléments de la révision allégée n°1 du PLU qui consiste à supprimer le périmètre de la servitude « zone non aedificandi » à l'entrée Est du hameau de Coustellet et définir des dispositions adaptées à ce site.

Toute personne intéressée est invitée à venir consulter les documents mis à la disposition du public et à formuler ses observations éventuelles.

INFORMATION • ACCUEIL MAIRIE

Pendant toute la période de confinement et suite à la situation sanitaire dans le département, l'accueil au public en Mairie sera exceptionnellement fermé les après-midis. Les rendez-vous restent cependant possibles.

Les horaires du matin (de 9h à 12h) ne changent pas.

Pour recevoir les Brèves
INSCRIVEZ-VOUS SUR
www.cabrieresdavignon.fr

VIE MUNICIPALE

Sécurisation de l'entrée du village

Dans le but de ralentir la circulation dans le village afin d'en sécuriser la traversée, la mairie a mis en place provisoirement une simulation d'« écluse » (espèce de chicane) en remplacement des « coussins berlinois » (dos d'ânes) au bas de la rue Frédéric Mistral.

Nous allons étudier si l'implantation prévue est judicieuse et efficace avant de sceller définitivement les éléments en béton et créer un petit aménagement paysager. Si vous avez des remarques à nous faire qui pourrait améliorer cette installation essentielle à la sécurité de tous, n'hésitez pas à nous en faire part.

Cette opération est faite à la demande des riverains qui se plaignent régulièrement de la vitesse excessive et du non-respect de la limitation 30 km, mais aussi par rapport aux très fortes nuisances provoquées par les véhicules passant sur les coussins berlinois.

Nous allons étudier si l'implantation est appropriée, sécuritaire, efficace au ralentissement avant de sceller définitivement les bordures de chaussée et créer un petit aménagement paysager.



René DEPEYTE, adjoint aux travaux.



Recensement des enfants nés en 2018 pour la rentrée 2021 :

Afin de préparer au mieux la rentrée prochaine, les parents d'enfants nés en 2018 peuvent dès à présent contacter la mairie au 04 90 76 92 04 ou par mail à mairie.cabrieres.ecoles@gmail.com.

Nous avons besoin de connaître dès à présent tous les enfants à scolariser en septembre 2021, ceci afin d'éviter toute fermeture de classe. Merci de votre participation.

Mise en place d'un nouveau défibrillateur

A l'initiative des commerçants du centre du village et avec leur participation financière, un nouveau défibrillateur automatique va être mis en place devant le cabinet médical. Nous les remercions pour ce geste qui pourrait sauver des vies. Le solde sera pris en charge par le CCAS.

Une formation à l'utilisation du matériel sera dispensée sous peu. Pour mémoire, il existe déjà 4 défibrillateurs à Cabrières : 1 en mairie (côté poste), 1 à l'intérieur de la salle des fêtes, 1 au gymnase et 1 au stade. 2 autres seront installés l'an prochain dans les écoles.

Marc APPY, garde champêtre.

Lou prouvèrbi de la Cabro d'Or : « *Fau pas ana querre liuen ço qu'avèn proche* »

Le proverbe de la Cabro d'Or : « *Il ne faut pas aller chercher loin ce qu'on a tout près* »



VIE MUNICIPALE (suite)

Installation de distributeurs de sacs à déjections canines

Optez pour le geste simple en montrant votre civisme !

2 distributeurs ont été installés pour lutter contre les déjections canines à proximité des aires de jeux. Nous faisons appel au bon sens de chacun et invitons les propriétaires à utiliser ces sacs mis à leur disposition.



CCAS



Centre Communal d'Action Sociale

Gymnastique sénior

Les cours de gymnastique « sénior » débuteront **début février**.

Le mardi de 10 h à 11h30 dans la salle des fêtes.

(si le protocole sanitaire nous le permet)

N'oubliez pas de vous inscrire à la mairie.

Une réunion d'information aura lieu dans la 2^{ème} quinzaine de janvier.

Boîte à chaussures

Nous mettons en place une collecte « boîte à chaussures » pour les personnes défavorisées.

Le concept est simple : prendre une boîte à chaussures ou autre carton et mettre :

- 1 truc chaud (pull, écharpe, gants...)
- 1 truc bon (biscuits, bonbons,...)
- 1 produit beauté (bain douche.....)
- 1 loisir (livre, BD, jeu...)
- 1 mot doux.

Emballer dans un papier cadeau en précisant le contenu de la boîte.

Indiquer également sur la boîte F pour femme, H pour homme, M pour mixte, E pour enfants et taille du vêtement.

Déposer en mairie avant le 20 décembre



En cette période difficile, le CCAS fait tout pour s'assurer que les Cabriérois et surtout les plus fragiles aillent bien et puissent être aidés si besoin.

Toutefois, malgré des visites et des appels réguliers aux personnes vulnérables, il est possible que certains d'entre vous se sentent oubliés. Surtout n'hésitez pas à passer en mairie ou appeler le CCAS au 04 90 76 79 45 pour toute demande d'aide.



Le foyer rural va changer de place, il sera déplacé à la salle des associations.

Celle-ci est en cours de transformation. Tous les travaux sont réalisés par les agents des services techniques, Les cloisons ont été cassées, un local réserve a été créé, les gaines électriques et de plomberie ont été revues, les murs et huisseries ont été repeints. Dès la livraison des matériaux mi décembre, nous isolerons phoniquement le plafond et installerons des dalles Led.

Le nouveau foyer devrait être opérationnel mi janvier.



Révision de la Charte du Parc Naturel Régional du Luberon
Mardi 15 et jeudi 17 décembre 2020 de 14h00 à 15h30 et 18h30 à 20h00

ATELIER EN VISIO-CONFERENCE OUVERT A TOUS

Partager le diagnostic du territoire, comprendre l'évolution du territoire identifier les enjeux à relever pour les 20 prochaines années ...

VOUS AVEZ LA PAROLE ET C'EST MAINTENANT qu'il faut se poser les bonnes questions !

Inscrivez -vous pour participer : parcduluberon.fr/luberon2039/ateliers-territoriaux/

Si vous voulez participer mais que la visio-conférence vous effraie.

Contactez Pierre LABAN (délégué auprès du Parc) : Pierre.laban@cabrieresdavignon.fr





VIE MUNICIPALE (suite)

AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUERIR



Cette année, les conditions sanitaires ne permettent pas de faire les animations habituelles à l'occasion du Téléthon. A partir du vendredi 4 décembre, une urne pour la collecte de fonds du Téléthon sera installée à l'accueil de la mairie.

Chèques acceptés uniquement à l'ordre de l'AFM Téléthon.



Calendrier des commerçants au profit du CCAS

JANVIER 2021	
1	V Jour de l'An
2	S Basile
3	D Geneviève
4	L Odilon
5	M Edouard
6	M Epiphantie
7	J Raymond
8	V Lucien
9	S Alix
10	D Guillaume
11	L Paulin
12	M Tatiana
13	M Yvette
14	J Nina
15	V Rémi
16	S Marcel
17	D Roseline
18	L Prisca
19	M Marius
20	M Sébastien
21	J Agnès
22	V Vincent
23	S Barnard
24	D Fr. de Sales
25	L Conv. S. Paul
26	M Paule
27	M Angèle
28	J Th. d'Aquin, Maureen
29	V Gildes
30	S Martine
31	D Marcelle

Tous ensemble, solidaires

Entreprises & Commerces Cabrières d'Avignon Coustellet
Retrouvez l'annuaire de nos commerçants sur : www.cabrieresd'avignon.fr

Sur notre commune il existe des professionnels ! Vous en connaissez certains mais peut-être pas tous. Alors cette année nous avons décidé de les mettre en avant et de vous les faire découvrir (en tout cas pour ceux qui ont eu le temps de poser pour la photo) au travers d'un calendrier. C'est une première et nous espérons que vous l'appréciez. Comme nous ne pouvons passer le distribuer il sera en dépôt en mairie et chez les commerçants. Il n'a pas de prix car nous voulons que chacun puisse en posséder un quels que soient ses moyens. Par contre les dons en échange de ce calendrier iront au CCAS de notre village

Calendrier vendu au bénéfice du CCAS de Cabrières d'Avignon

Cabrières d'Avignon Fête Noël

sur la Place de l'Église

Du 5 au 18 décembre 2020

Boîte aux lettres du Père Noël
Les enfants peuvent déposer leur lettre avec leurs coordonnées dans cette boîte prévue à cet effet Place de l'Église. **Ils peuvent également y déposer leur dessin*** où un concours est organisé avec de nombreux lots à gagner...

*N'oubliez pas de noter votre adresse postale pour recevoir la réponse du Père Noël.

Samedi 12 décembre 2020 de 15 h à 20 h

Nombreuses Animations
Présence du Père Noël, Décoration du Sapin, Collecte de jouets en faveur d'associations, et d'autres surprises vous attendent...

Merci de bien respecter les consignes sanitaires en vigueur.

Après l'installation des illuminations dans la commune pour les fêtes de fin d'année, le Comité Festivités de la Municipalité a souhaité préserver cette magie de Noël malgré le contexte sanitaire.

Un grand merci aux nombreux participants qui font et feront de ces moments partagés, le plaisir des petits et des grands...

👉 PLACE DE L'ÉGLISE

✅ Du 5 au 18 décembre

📧 Boîte aux lettres du Père Noël :

Les enfants peuvent déposer leur lettre avec leurs coordonnées dans cette boîte prévue à cet effet.

Ils peuvent également y déposer leur dessin* où un concours est organisé avec de nombreux lots à gagner...

*N'oubliez pas de noter votre adresse postale pour recevoir la réponse du Père Noël.

📌 Installation du Sapin de Noël

✅ Samedi 12 décembre de 15 h à 20 h

📌 Nombreuses Animations :

Présence du Père Noël, décoration du Sapin, collecte de jouets en faveur d'associations et d'autres surprises vous attendent...

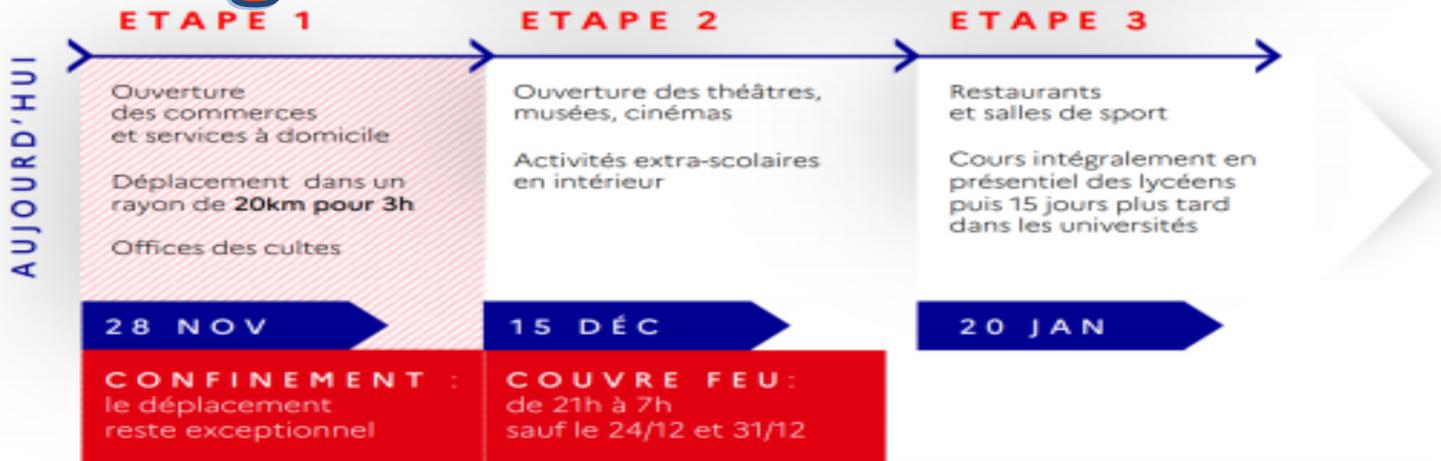
Merci de bien respecter les consignes sanitaires en vigueur.



Cabrières d'Avignon

› Coustellet

Allègement du confinement



Etape 1 (à partir du samedi 28 novembre 2020 matin) :

Les déplacements resteront contraints et l'attestation obligatoire pour toutes les sorties du domicile est maintenue. En revanche, **les commerces jusqu'à présents fermés pourront rouvrir.**



Etape 2 (à partir du mardi 15 décembre 2020 matin) :

Un couvre-feu sera instauré à 21h, sur l'ensemble du territoire, il remplacera le confinement. L'attestation de déplacement sera supprimée en journée mais restera obligatoire en soirée. **Les soirées du 24 décembre 2020 et du 31 janvier 2021 ne sont pas concernées par les restrictions liées au couvre-feu.**



Etape 3 (à partir du mercredi 20 janvier 2021 matin) :

Si la période des fêtes de fin d'année ne s'est pas traduite par un rebond de l'épidémie, le couvre-feu pourrait être levé et l'activité des restaurants et les enseignements en présentiel dans l'enseignement supérieur pourraient reprendre. Par ailleurs, le retour à un fonctionnement normal dans l'ensemble des lycées pourra être décidé.

Déplacements et activités sportives



À partir du samedi 28 novembre 2020, la limite des déplacements brefs quotidiens (**motif de déplacement dérogatoire de l'attestation obligatoire**) passera à **20 km – 3 heures**, afin de permettre à chacun de sortir à l'extérieur, pour faire du sport ou profiter de la nature.

Dans ce cadre, les **activités sportives individuelles de plein air** seront possibles, par exemple, courir dans l'espace public ou pratiquer un **sport individuel** dans un stade ou un terrain de sport découvert, comme par exemple l'équitation, l'athlétisme. Il sera également autorisé, dans ces mêmes limites, de chasser et de pêcher.



Attention : cette dérogation de déplacement ne peut être utilisée pour les visites à des amis ou à la famille.

Jusqu'au 15 décembre 2020, les restrictions de rassemblements publics et privés continuent de s'appliquer.

A partir du 15 décembre 2020, le couvre-feu entrera en vigueur. Les rassemblements privés en petit comité seront autorisés.

A partir du 20 janvier 2020, les restrictions de rassemblement seront levées si la situation sanitaire le permet.



Cabrières d'Avignon

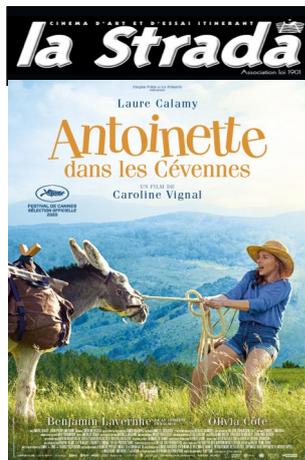
Coustellet

VIE ASSOCIATIVE

1 film à l'affiche

Samedi 19 Décembre à 19h15
à la salle des Fêtes

ANTOINETTE DANS LES CEVENNES



1h37min / Comédie, Romance
De Caroline Vignal
Avec Laure Calamy, Benjamin Lavernhe, Olivia Côte

SYNOPSIS ET DÉTAILS

Des mois qu'Antoinette attend l'été et la promesse d'une semaine en amoureux avec son amant, Vladimir. Alors quand celui-ci annule leurs vacances pour partir marcher dans les Cévennes avec sa femme et sa fille, Antoinette ne réfléchit pas longtemps : elle part sur ses traces ! Mais à son arrivée, point de Vladimir - seulement Patrick, un âne récalcitrant qui va l'accompagner dans son singulier périple...

Le film fait partie de la Sélection Officielle Cannes 2020

CINAMBULE

Les 27^{èmes} rencontres Court c'est Court n'ayant pu avoir lieu, une mini édition a été mise en ligne sur le site <http://cinambule.org/>. Chaque programme était présenté par ses programmateurs et 1 film de chaque séance pouvait être visionné. Un bon nombre d'internautes intéressés par le court métrage en a profité. C'était un lot de consolation en attendant le report des Rencontres prévu en principe la 2^{ème} semaine de mars.



Mais une autre activité de l'association continue. C'est le Pôle Education à l'Image et au Cinéma. Les séances dans les écoles appelées « Courts d'Ecole » vont reprendre dès la mi-décembre. Cinambule lance également un jeu concours :

Pour l'occasion nous avons engagé un jury de professionnels du cinéma qui choisira ses 4 préférés parmi tous les films reçus.

RÈGLES DU JEU

Réaliser un film entre 20 sec et 1 minute sur un thème de nos 4 programmations panoramas (ci-dessous).

Vous êtes libres d'utiliser toutes les techniques que vous souhaitez : prise de vue réelle, animation, multimédia etc.

Les 4 thèmes proposés : Miroir(s), Bidoche et transpiration, Beauty Girls and Boys et Du Silence à l'imaginaire.

Date limite de réception des films : 18 janvier 2021.

Envoyer votre film par lien wetransfer à melissa@cinambule.org

Vous aurez ainsi l'occasion d'être vu par un jury de professionnels du cinéma. Les 4 films sélectionnés seront projetés sur grand écran pendant la prochaine édition de Court c'est Court. Les 4 lauréats gagneront 2 x 1 places pour une séance de la prochaine édition de Court c'est Court.

VIE INTERCOMMUNAUTAIRE



Gel hydroalcoolique
mis à disposition,
port du masque
obligatoire

Le BIBLIO DRIVE
est maintenu
pendant
cette période

Réouverture des Médiathèques à partir du samedi 28 novembre aux horaires habituels avec un protocole renforcé.

Fonctionnement temporaire jusqu'au 12 décembre :

- Vous pouvez emprunter des documents en les choisissant dans les espaces
- Il n'est pas possible de lire sur place ou de stationner dans les rayons
- Retour des documents dans les boîtes de retour et les chariots mis à disposition
- Accès aux postes informatiques non autorisé
- Le nombre de personnes est limité dans les espaces et la distanciation est obligatoire
- Les documents sont mis en quarantaine pendant 72h.